Chers Tourtourains,

Merci à vous de nous avoir transmis vos adresses mails et comme promis nous sommes heureux de vous communiquer les événements à venir.

Voici le premier numéro de la newsletter électronique de Tourtour portant sur les activités et les animations liées à la mairie et à la vie du village.

La périodicité générale de cette newsletter sera mensuelle et nous pourrions utiliser ce canal pour vous informer ponctuellement d'évènements importants ou imprévus.

Vous retrouverez le calendrier mensuel des animations avec leurs informations essentielles à savoir :

- La date de l'animation
- Une petite description
- L'heure du début de l'animation
- Le lieu de l'animation
- L'organisateur de l'animation

A vos agendas, c'est parti !

- **LES ANIMATIONS**

Date	Animations	Description	Heure	Lieu	Organisateur
04/03	Café numérique	Atelier organisé pour répondre aux questions sur l'utilisation des tablettes, smarthphone, ordi...	10h	Bibliothèque municipale	Médiatèque Dépt. du Var
06/03	Sortie culturelle La Rapugue	Sortie sur réservation pour les adhérents de l'association la Rapugue	X	Musée Maison A. David-Neel à Digne	La Rapugue
07/03	Film documentaire	L'énergie positive des dieux	18h	Bibliothèque municipale	Les yeux doc
08/03	Guérisseuses et sorcières	Présentation sur la place des femmes dans l'histoire de la médecine	14h	Salle Escarelle	Véra (herboriste)
08/03	Théâtre	Y a-t-il un pilote dans l'avion ?	18h30	Salle Escarelle	Association Douce Folie - Bouba
09/03	Rassemblement de véhicules d'époque	Regroupement et échanges autour des véhicules d'époque	9h30 - 12h30	Montée St Denis	Collector Garage
14/03	Rendez-vous des lecteurs	Atelier ludique afin d'échanger sur un livre, un film, un album...	10h	Bibliothèque municipale	Bibliothèque
14/03	Film documentaire	Chaylla	18h	Bibliothèque municipale	Les yeux doc
21/03	Film documentaire	Adieu sauvage	18h	Bibliothèque municipale	Les yeux doc
22/03	Carnaval Diablotin	Carnaval des diablotins. Défilé dans les rues du village	14h30	Village	Diablotins
28/03	Film documentaire	Silent voice	18h	Bibliothèque municipale	Les yeux doc

- **LA VIE DU VILLAGE**

    - **<u>Les travaux</u>**

Il y aura des travaux dans le village pendant le mois de mars.

Les travaux les plus importants concerneront la Tour de l'horloge.

- **Du lundi 3 mars au vendredi 28 mars :**

La réfection de la façade de la Tour de l'Horloge commencera le 3 mars et durera jusqu'au 28 mars inclus. La rue de l'horloge sera barrée pendant toute la période des travaux. Sont prévus dans les travaux, le ravalement de la totalité des façades de la tour, la mise en sécurité des ferronneries du clocher et la récupération de l'ancien système mécanique de l'horloge devenu obsolète.

- **Du lundi 3 au vendredi 7 mars :**

Travaux pour la réalisation d'un caniveau pluvial devant l'Office de tourisme société MFTP.

Vu les perturbations sur le passage des véhicules, il est conseillé de ne pas s'engager dans le village mais d'emprunter la voie de contournement du village.

Des panneaux de déviation seront installés au rond-point de la route d'Aups et au Portalet incitant à ne pas s'engager dans le village.

- **Lundi 17 mars :**

Contrôle des bornes escamotables : société BES

- **Pendant le courant du mois de mars :**

Il y aura l'installation d'un deuxième transformateur par Enedis afin d'augmenter la puissance électrique disponible dans le village.

Quelques petits travaux d'entretien de voierie pourront avoir lieu.

- **<u>Les OLD</u>**

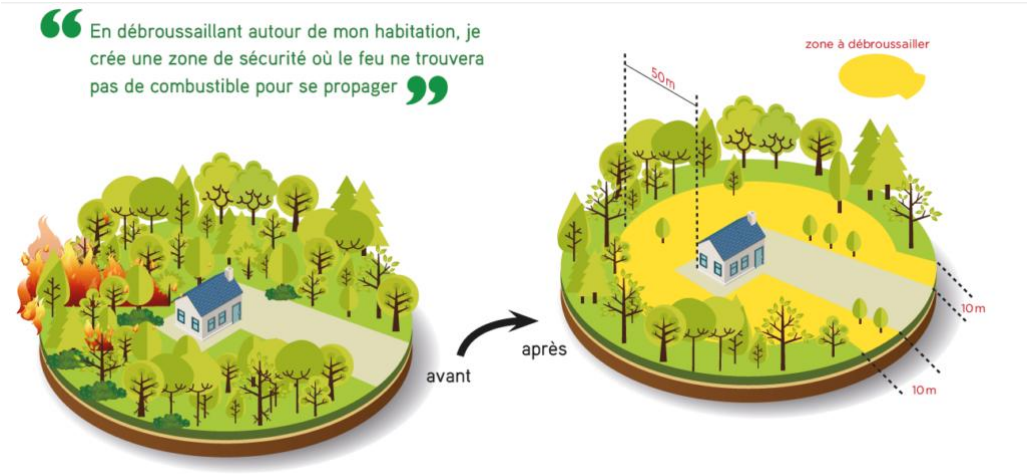

Petit rappel sur les Obligations Légales de Débroussaillement.

- C'est la **mesure préventive** la plus efficace pour limiter les dommages aux habitations et à ceux qui y vivent, en matière de risque "feux de forêts". Les retours d'expérience des grands feux montrent qu'une écrasante majorité des maisons détruites par l'incendie n'était pas débroussaillées

- Cela permet de **limiter les départs de feu** (l'homme est dans plus de 90% des cas à l'origine d'un départ d'incendie)

- Les **sapeurs-pompiers** peuvent intervenir de manière sécurisée (pensez qu'ils mettent leur vie en danger pour sauver la nôtre)

- L'autoprotection **de votre maison** est assurée. En cas d'incendie, vous pourrez ainsi y rester confinés sans vous mettre en danger en prenant votre voiture

- Votre **cadre de vie** est préservé (une forêt débroussaillée est plus belle qu'une forêt brûlée !)

- Cela permet de préserver la forêt en limitant le développement d'un feu accidentel.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le débroussaillement ici.

- **Demande de subvention**

Si vous êtes une association, nous vous rappelons que le dépôt des demandes de subvention est à effectuer **en Mairie** avant la date butoir du **15 mars 2025**. Passé cette date, plus aucune demande ne pourra être acceptée.

Voilà donc pour la newsletter du mois de mars. Elle sera accompagnée d'une publication sur PanneauPocket que vous pouvez télécharger ici :

Sur Android

Sur Apple

Cordialement,

Le maire et son conseil municipal

L'équipe communication et animation

Tourtour le village dans le ciel